



## **AVIS PUBLIC**

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Que lors de la séance ordinaire du 6 avril 2021, le conseil de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, a adopté le règlement suivant :

### **RÈGLEMENT 576-2021 – AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT**

Que toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal au 421,4<sup>e</sup> Avenue, de 8h30 à 16h30 du lundi au jeudi.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 7 avril 2021.



---

Sylvie Viens  
Directrice générale